

le 27 Mars 2018

d AH

W B

NO X 5000 2111 4000 10000
66370

Ville de Grasse		
30 MARS 2018	2719	
Destinataires	Info	Instruc.
Cabinet du Maire		
DGS		
DGA FRS		
DGA CRC		
DGA CEJSVA		
DGA ATU		
CAPG		

tel 06.09.09.37.75
adresse mail: Inampagne.1996.je@gmail.com

VILLE DE GRASSE
COURRIER ARRIVE LE
- 6 AVR. 2018
SERVICE URBANISME

(13)

Monsieur Le Maire
de la Ville de Grasse
Avenue de la République

J'ai constaté ce jour en remuant
sur la version du PLU de Grasse
à la consultation de ce document force est de constater
que ce PLU n'abandonne pas le projet de la
réalisation d'une aire d'accueil des gens du voyage
dans le quartier de CLAVARY avec une mutualisation
avec la commune de Peymeinade laissant supposer un
nombre supérieur de places.
Monsieur, mon mari et moi-même exprimons notre opinion
et nos inquiétudes à ce sujet.

Les nouvelles constructions du Promogin (proche de
l'hôpital de CLAVARY déjà saturé par le stationnement
des gens consultant à l'hôpital, les nuisances effectuées
de BRELLI, les nuisances sonores estivales de BELAMBRA
sont des arguments qui à nos yeux contribuent à
la dévaluation de nos biens.
Il serait apparemment possible de proposer un
autre emplacement pour cette aire de stationnement comme
par exemple sur une zone JP sur la départementale 9
quartier mans habité.

En revanche, Josselin Le Jan, concernant
la parcelle BELAMBRA, zone à vocation
résidentielle touristique et golfique ne pouvons nous
pas étudier qu'une partie de cette parcelle
soit utilisée afin d'agrandir la zone de
stationnement de l'hôtel car l'ancienne comme
déjà citée ci dessus devient très problématique
car il arrive très fréquemment que faute de
places les gens viennent se stationner dans
notre résidence.

En tout remerciant, Josselin Le Jan
de tout le temps qu'il m'a consacré
je vous prie d'agréer mes respectueuses
salutations

